

FICHE TECHNIQUE

Code article : CT161130

SPLASH 300ML DEPOUSSIERANT MEUBLE AEROSOL SILICONE

CODE DOUANIER : 34021900

<p>Nettoyant meuble</p>	
--------------------------------	---

AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Contient des agents antistatiques qui retardent l'accumulation de poussière
- Assure un nettoyage durable

CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : Aérosol
- **pH pur** : /
- **Couleur** : Blanc
- **Densité à 20°** : 0.930 à 0.950 g / ml
- **Composition** : Cires, silicones tensioactifs non ioniques et cationiques, stabilisants et conservateurs, parfum, solvants, agent propulsif
- **Parfum** : /
- **S'utilise avec** : /

CONDITIONNEMENT : 15 aérosols par carton, 1140 par palette.

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>



UTILISATION :

Nettoyant meubles en aérosol, idéal pour nettoyer et entretenir toutes sortes de meubles.

Grâce à sa formule, ce produit nettoie et rend leur éclat à toutes sortes de bois, formicas, émaux et surfaces laquées.

Contient des agents antistatiques qui repoussent et retardent l'accumulation de la poussière, assurant un nettoyage durable et sans poussières pendant plus longtemps.

MODE D'EMPLOI :

Convient pour le bois verni, laqué, peint ou ciré.

Autres surfaces, verre, plastique, stratifié, marbre, métal.

Agiter avant utilisation. Vaporiser à environ 20 cm de la surface pour éliminer la poussière. Essuyer immédiatement avec un chiffon doux et propre. Pour les petites surfaces, vaporiser directement sur le tissu.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Se laver les mains après chaque utilisation.

STOCKAGE :

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C

LEGISLATION :

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNEL.

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Directive 75/324/CEE modifiée par la directive 2013/10/UE

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2018/669 (ATP 11)

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.

Mis à jour le 16 juin 2023

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>